

ÉTUDE

La mise en valeur des archives françaises au Canada et aux États-Unis : perspective historique, bilan et prospectives

Gilles Durand

La France et l'Amérique du Nord, deux pays voisins mais séparés par l'Atlantique, deux pays riches d'histoire, d'une histoire à laquelle les Français et leurs descendants ont participé. Le territoire situé des deux côtés de l'Atlantique constitue un patrimoine partagé qui prend les formes les plus diverses : pêche au large de Terre-Neuve, exploitation du sel sur la côte française pour la conservation du poisson, recherche d'un passage vers la mer de l'Ouest, émigration dans la vallée du Saint-Laurent, ravitaillement de la colonie et importation de produits manufacturés par le port de Rochefort, exportation de ballots de fourrure, découpage du territoire en lopins allongés ayant front sur les cours d'eau. D'autres témoignages de la présence française se retrouvent dans les noms de localités, de rues, de cours d'eau, etc., aussi bien que dans la langue d'une partie de la population. Français de France et Français enracinés progressent, aux XVII^e et XVIII^e siècles, depuis l'Acadie et le Québec jusqu'à la Baie d'Hudson au nord, jusqu'au pied des montagnes Rocheuses à l'Ouest et jusqu'en Louisiane au Sud, tels Pierre Le Moyne d'Iberville, les La Vérendrye et Robert Cavelier de La Salle. Pierre de Rigaud de Vaudreuil est d'abord gouverneur de la Louisiane avant de devenir gouverneur général de la Nouvelle-France. Au milieu du XVIII^e siècle, les Acadiens trouvent refuge en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane. L'Amérique du Nord tout entière est à la fois terre d'apprentissage et terre de refuge.

Les archives, témoins de la présence française, sont à l'image de celle-ci, dispersées de part et d'autre de l'Atlantique. En France, le Centre historique des Archives nationales à Paris, le Centre des archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence, les Archives ministérielles de la Marine, de l'armée de Terre et des Affaires étrangères, la Bibliothèque nationale, les Archives départementales et locales conservent les documents

de l'administration royale et des témoignages de la vie quotidienne depuis les débuts de la colonie. En Amérique du Nord, les Archives nationales du Québec constituent le principal dépôt de documents sur le fait français, entre autres ceux justifiant de l'état et des droits des citoyens. Bibliothèque et Archives Canada et la Bibliothèque du Congrès américain comptent aussi parmi les dépôts les plus riches d'information sur l'héritage français. D'autres dépôts renferment également des traces en plus ou moins grande quantité du patrimoine laissé par les premiers occupants, par exemple les registres de baptêmes, mariages et sépultures et les actes des notaires qui ont pratiqué à Michillimakinac, Détroit, Vincennes, Cahokia, Fort de Chartres et Kaskaskia. Présentés pour appuyer une revendication, ces documents sont demeurés entre les mains des bureaux fédéral et de comté chargés de la concession du domaine public, des bureaux d'enregistrement de comté ou bien encore sont passés dans les Archives d'État. D'autres pièces, une fois transcrites dans les registres officiels, sont remises à leurs propriétaires, pour finalement faire partie de collections prestigieuses prises en charge par des bibliothèques publiques ou universitaires.

Des documents témoignant du fait français ont été créés et rassemblés partout sur le continent et de l'autre côté de l'Atlantique : en France, en Acadie, au Québec, le principal pôle de développement du fait français, en Ontario, dans l'Ouest canadien, dans la région des Grands Lacs et dans la vallée du Mississippi, en Nouvelle-Angleterre. Les populations se sont impliquées dans la conservation et l'enrichissement de leur patrimoine archivistique pour des motifs variés et, à l'occasion, opposés. Par exemple, les noyaux de peuplement au sud des Grands Lacs doivent justifier leur droit de propriété comme premier occupant, à la suite des traités de 1763, 1783 et 1794, entre la France et l'Angleterre d'abord, puis entre l'Angleterre et les États-Unis. Quant aux communautés de langue anglaise de la Nouvelle-Angleterre, elles veulent approfondir les motifs qui les ont opposées à la colonie française rivale. Ces activités n'en suscitent pas moins des collaborations réalisées selon la technologie du moment : transcription, microfilmage à compter du début des années 1950, et, depuis récemment, numérisation. Elles donnent lieu à la préparation de listes en vue d'identifier les documents à transcrire ou à reproduire, et à la présentation d'expositions, accessibles sur place ou sous forme virtuelle, et de documents numérisés, accompagnés chacun d'une description et de mots clés pour y accéder. Le présent bilan entend démontrer que si le fait français des deux côtés de l'Atlantique a pu être célébré avec autant de vigueur, c'est en grande partie attribuable à la collaboration et à l'entraide d'institutions, d'organismes et de collectionneurs à leurs heures, convaincus que la contribution du fait français à l'édification de l'Amérique du Nord doit continuer à faire partie de la mémoire commune et de l'héritage à transmettre à la postérité.

La Louisiane

La Louisiane, un État marqué par la présence des Français récemment arrivés et des Français enracinés dès la fin du XVII^e siècle, ne peut manquer de s'intéresser aux sources expliquant ses origines et de les compléter. Elle peut compter sur la Société d'histoire qui s'implique dès l'année de sa fondation, en 1836. L'énergie et l'intérêt soutenus de ses membres suscitent des voyages de recherches aux Archives françaises et des projets d'inventaires et de transcriptions. De telles initiatives sont facilitées par

la collaboration de Pierre Margry, qui agit d'abord comme copiste aux Archives de la Marine avant d'en devenir le directeur en 1858, et par ses successeurs. En 1900, la Société d'histoire intervient auprès des États de la vallée du Mississippi et du Congrès américain pour obtenir une aide financière en vue d'accélérer la transcription et la publication des sources relatives à la présence française. Elle ne réussit pas à mobiliser les énergies autant qu'elle le souhaite, aussi devra-t-elle davantage concentrer ses énergies du côté de l'acquisition de copies. Guy Frégault, spécialiste de la Nouvelle-France, un historien bien au fait de l'histoire de la Louisiane et de ses sources, souligne, dans *Le grand marquis*, l'inventaire des documents du greffe du Conseil supérieur de la Louisiane. Il attire l'attention sur l'intérêt de cet instrument de recherche, publié dans le *Louisiana Historical Quarterly*, pour l'étude des premières concessions de terre souvent faites de façon informelle. En bout de piste, le bilan est positif même s'il y a peu de publications. Pour les seules archives d'origine française, le *Guide to Depositories of Manuscript Collections in Louisiana*, paru en 1941, mentionne vingt volumes de transcriptions, d'inventaires et de listes de documents en possession de la Société d'histoire.

Le hasard jouera également en faveur de la Louisiane. Grâce à l'intervention du secrétaire de la Société d'histoire du Wisconsin, Lyman Draper, la Bibliothèque de l'État peut rentrer, en 1878, en possession de ses sources, amenées au Wisconsin par un lieutenant colonel des troupes nordistes, et desservir à nouveau sa clientèle d'historiens.

New York

Du côté de la Nouvelle-Angleterre, la Société d'histoire de New York, fondée en 1804, est une des premières à s'intéresser à la présence française en territoire américain. Elle cherche à approfondir les motifs qui ont poussé la France à établir une chaîne de postes le long de ses frontières et à les défendre avec tant d'opiniâtreté jusqu'à la limite de ses ressources. Elle désire connaître plus à fond les dessous de la politique étrangère française par l'examen de la correspondance envoyée aux gouverneurs de la colonie et aux commandants des postes. Dès 1814, elle intervient auprès de la Législature de l'État pour faire débloquer des crédits. Ses interventions répétées créent progressivement de l'intérêt pour les archives et portent fruit. Elles amènent l'envoi, en 1842, dans les archives européennes, d'un agent culturel en la personne du colonel John Romeyn Brodhead, un avocat de formation passionné d'histoire.

Durant deux ans, jusqu'en juillet 1844, le colonel Brodhead visite les Archives de la Hollande, de l'Angleterre et de la France pour examiner les sources et en obtenir des copies. En France, il recourt aux services de deux collaborateurs pour faire faire des transcriptions : Pierre Margry et Benjamin Perley Poore, ancien journaliste agissant comme agent culturel de l'État du Massachusetts. Lorsqu'il revient dans l'État de New York, Brodhead peut s'enorgueillir de rapporter plus de 6 000 pages de transcriptions tirées des Archives de la Marine, de la Guerre et de la Bibliothèque nationale de France. Il prend à sa charge l'organisation des documents, qu'il a pris soin de transcrire sur des feuilles séparées pour en faciliter le classement, et leur indexation. Il continue à s'investir pour intéresser ses compatriotes à la valeur et à la richesse du patrimoine que la Nouvelle-Angleterre partage avec la France. En 1847, il prononce une conférence devant

les membres de la Société d'histoire de l'État qui ne peut donner meilleur résultat. La Législature confie un mandat de publication des sources françaises au docteur Edmund Bailey O'Callaghan.

Edmund Bailey O'Callaghan est originaire d'Irlande. Il étudie la médecine à Paris avant de venir au Québec. Il se fait élire député de Yamaska en 1834, forme avec Louis-Joseph Papineau le Conseil des patriotes, mais à la suite de la Rébellion de 1837, il doit s'exiler aux États-Unis. Il choisit Albany dans l'État de New York pour établir sa demeure, et collabore au journal *Northern Light* avant de devenir l'archiviste de l'État. En janvier 1849, O'Callaghan reçoit le mandat de mettre en ordre les documents coloniaux conservés au Secrétariat d'État, de les traduire et d'en publier une partie en y ajoutant des transcriptions des Archives françaises ramenées par Brodhead. Deux mois plus tard, la Législature décide de subventionner la publication complète des transcriptions acquises par ce dernier en Europe. Entre 1849 et 1851, sortent des presses quatre volumes sous le titre *The Documentary History of the State of New York*. Le travail se poursuit malgré ses exigences : les transcriptions en langue anglaise doivent être recopiées pour l'imprimeur et celles en français et en hollandais doivent être traduites. Qu'importe, seize autres volumes, incluant un volume d'index, ayant pour titre *Documents relative to the Colonial History of the State of New York; procured in Holland, England and France*, paraissent entre 1853 et 1887. Les volumes IX et X, renfermant les copies de Paris, sont respectivement lancés en 1855 et en 1858. Comme éditeur, O'Callaghan voit grand : son ouvrage couvre non seulement les rivalités anglo-françaises sur la frontière new-yorkaise, mais aussi le pays des Illinois, la région de l'Ohio et le Canada. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs qu'il fait preuve de vision.

En 1847, Edmund Bailey O'Callaghan rappelle aux membres de la Société d'histoire de New York l'intérêt des *Relations des Jésuites*, dont la première publication remonte au XVII^e siècle, pour l'histoire religieuse de la Nouvelle-France. Lui-même reprend la publication en langue anglaise de certaines relations dans un ouvrage paru sous le couvert des presses de la Société d'histoire de New York. Le moment est propice, le message lancé connaît des retombées.

Le père jésuite, Félix Martin, arrivé dans la colonie en 1842, avec le mandat de restaurer avec d'autres membres la Compagnie de Jésus, entreprend en même temps de rassembler les documents épars des anciennes missions de l'ordre. Il effectue des recherches auprès des communautés religieuses, récupère les documents pris en charge par les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec à la suite du bannissement de la Compagnie, et fonde en 1844 les archives du collège Sainte-Marie pour déposer ses acquisitions. Conservation et mise en valeur vont de pair pour Martin, qui voit l'intérêt de l'ouvrage d'O'Callaghan pour la réévaluation du rôle historique de l'Église canadienne. Sous le couvert de l'anonymat, Martin en effectue la traduction en langue française. L'Évêché de Montréal en assume la publication en 1850 sous le titre : *Relations des jésuites sur les découvertes et les autres évènements arrivés en Canada, et au nord et à l'ouest des États-Unis (1611-1672) par le Dr. E. B. O'Callaghan, membre correspondant de la Société historique de New York, et membre honoraire de la Société historique du Connecticut [...]*. Le traducteur anonyme écrit dans l'avant-propos :

Il était juste qu'un pareil travail fût publié aussi en français. Les œuvres et les hommes dont il traite, appartiennent au Canada. Ils personnifient toute une époque, qui est

regardée avec raison, comme une des plus glorieuses de son histoire, et qui ne sera jamais trop connue. [La ...] conception seule [de ce travail] suffirait aux yeux de tout homme qui s'intéresse à l'histoire, et qui aime à en remonter le cours jusqu'à ses sources, pour donner à l'Auteur un juste titre à l'estime et à la reconnaissance de ses Contemporains (O'Callaghan 1850,V).

L'expérience sera répétée au Québec en 1858 et au Wisconsin à compter de 1896.

Le Massachusetts

Au Massachusetts, la Société d'histoire, créée en 1794, compte parmi ses promoteurs Benjamin Perley Poore, journaliste, éditeur, auteur, personnage coloré à ses heures, qui acquerra de la popularité plus tard à Washington comme auteur du premier bottin des membres du Congrès. Poore devient attaché à la Délégation des États-Unis en Belgique. De là, il décide d'aller étudier le droit à Paris et c'est alors qu'il rencontre l'agent culturel de l'État de New York, le colonel John Romeyn Brodhead. Alors qu'il effectue des transcriptions de documents dans les Archives françaises à la demande de Brodhead, Poore en découvre tout l'intérêt pour approfondir les causes des rivalités coloniales. Il tente de convaincre la Société d'histoire du Massachusetts et le gouvernement de l'État de lui octroyer des fonds. Il trouve une solution de rechange en la personne du colonel William B. Winchester de Boston ; ce dernier lui promet une aide en cas de refus apportés à ses demandes. Poore ne se laisse pas décourager. Il poursuit son travail de transcription avec l'aide de Pierre Margry. Finalement, il obtient cette aide tant attendue de la Législature de l'État. De 1845 à 1847, il peut alors continuer à transcrire des documents dans les Archives françaises, dans les bibliothèques des villes portuaires et même dans les collections privées, dont celle de Pierre Margry. Lorsque Poore traverse à nouveau l'Atlantique, il a en main un corpus impressionnant de copies de manuscrits et de cartes. Pour remédier au fait que les transcriptions sont majoritairement en langue française (exception faite évidemment des copies tirées des archives britanniques), il prépare un inventaire analytique en langue anglaise. L'ensemble de la collection est déposée au Secrétariat d'État du Massachusetts. Malgré son intérêt pour une meilleure connaissance de l'Amérique du Nord française, la publication des copies n'est pas assumée par l'État. C'est la Législature du Québec qui le fera quarante ans plus tard après avoir délégué à Boston Eudore Évanturel pour copier ces transcriptions.

L'État du Massachusetts et la Société d'histoire doivent beaucoup à un autre des leurs, l'historien Francis Parkman. Originaire de Boston, Parkman obtient en 1844 un diplôme en droit de l'Université Harvard. Par intérêt, il décide cependant de se consacrer à plein temps à l'étude de l'histoire, en particulier au conflit anglo-français des années 1750. Il n'hésite pas à investir une partie considérable de la fortune héritée de son grand-père, un marchand de Boston, pour réaliser ses ambitions. Rigoureux, travaillant à partir des documents originaux, Parkman effectue plusieurs voyages en France entre 1858 et 1881, pour prendre contact avec les documents originaux et acquérir des copies des sources originales. Il procède cependant avec méthode. Il vérifie d'abord ce qui est déjà réalisé, tentant de profiter au maximum des travaux de ses devanciers et contemporains sans les dédoubler, par exemple les transcriptions des États de New York et du Massachusetts. Il utilise le temps dont il dispose pour dresser des listes et des inventaires des documents les plus intéressants à faire copier. Il s'adjoit des collaborateurs comme

copistes ou superviseur de copistes, tel Pierre Margry. Il pousse ses investigations auprès de détenteurs de manuscrits privés en France et en Angleterre, parvenant ainsi à retracer la correspondance de Montcalm.

Parkman effectue également plusieurs déplacements au Canada pour compléter l'information qu'il possède. Par exemple, il se rend deux fois à Maskinongé pour consulter celui qui en est le curé, mais en même temps un « savant » historien, l'abbé Louis-Édouard Bois. Pendant les moments libres que lui laisse son ministère, ce travailleur discret et infatigable rassemble un fonds de 44 volumes de notes et de documents historiques et plus de 600 lettres, de même qu'une bibliothèque contenant tout près de 4 300 volumes et 1 013 brochures, le tout remis à sa mort en 1880 au séminaire de Nicolet (*Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, 13 janvier 2005). Parkman peut encore consulter les copies du sulpicien Étienne-Michel Faillon dont le séminaire Saint-Sulpice de Montréal assure la conservation. Il peut profiter, en 1871, par l'intermédiaire de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, des transcriptions de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland. Détenteur de la chaire d'histoire du Canada de l'Université Laval, ce dernier avait pu se rendre en France en 1856-1857, avec le support financier du Séminaire de Québec, pour y faire copier les documents intéressants pour l'histoire du Canada (*Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, 13 janvier 2005). Entre 1885 et 1892, Parkman remet progressivement ses transcriptions à la Société d'histoire du Massachusetts, au total 70 volumes. Ces copies, dont la moitié provient des Archives françaises, sont mises en doute quant à leur valeur d'information : la fidélité aux documents originaux n'est pas toujours assurée et la référence complète à ceux-ci n'est pas toujours indiquée. Elles n'en témoignent pas moins de la ténacité et des efforts soutenus d'un grand historien qui s'est donné tout entier à son travail. Quant à sa bibliothèque personnelle et aux copies de cartes géographiques en sa possession, Parkman les remet à l'Université Harvard. Animé par la soif de connaître toujours davantage et de partager son savoir, Parkman exerce une grande influence sur ses contemporains. Les positions qu'il prend ne passent pas inaperçues et ses interventions ne sont pas prises à la légère.

La publication de l'ouvrage *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale*, dont Pierre Margry est l'auteur, n'est pas étrangère à l'aide apportée par Francis Parkman. Après avoir tiré et fait tirer des copies dans les Archives françaises pour le compte d'Américains et de Canadiens et par intérêt personnel, copies qu'il complète par des emprunts, dons et achats de documents originaux, Margry prend de plus en plus conscience de l'importance de sa collection. C'est alors qu'il conçoit le projet d'en publier une partie, celle ayant trait aux explorations de Cavalier de La Salle et à la présence française dans la vallée du Mississippi. Margry effectue des démarches pour obtenir des fonds. Parkman, qui a largement bénéficié de sa collaboration, lui accorde son support, et partant celui de plusieurs organismes américains, dont huit sociétés d'histoire. Le Congrès donne finalement son aval, en 1873, pour subventionner la publication. Entre 1876 et 1888, six volumes sortent des presses françaises. Quatre volumes sont consacrés aux explorations de la région des Grands Lacs, de l'Ohio et du Mississippi, en particulier celles de Robert Cavalier de La Salle, deux à la fondation de la Louisiane et à la chaîne de postes et de forts entre le Saint-Laurent et le golfe du Mexique. Pour l'époque, l'ouvrage constitue la publication la plus imposante de manuscrits français sur l'histoire de la vallée du Mississippi.

Pour le Massachusetts, d'autres exemples d'emprunts et d'échanges peuvent être signalés. La Société historique franco-américaine, fondée en 1899, assure la publication de documents acadiens tirés des Archives de l'État du Massachusetts. Elle met son *Bulletin* à la disposition du juge Arthur L. Eno, l'éditeur, qui puise lui-même dans une publication de l'État tout en apportant sa collaboration à l'indexation de celle-ci. Les écrits du juge Eno sont rassemblés par un médecin du Massachusetts, le docteur Gabriel Nadeau, avant d'être remis à la Bibliothèque nationale du Québec. Quant aux archives de la Société historique franco-américaine, elles sont confiées au Centre franco-américain de Manchester NH, supporté par l'Association canado-américaine, une association de secours mutuel à ses débuts opérant aujourd'hui sous le nom d'ACA Assurances.

L'Illinois

La région des Grands Lacs, plus particulièrement la partie sud, est ballottée au gré des ententes entre les puissances, la France, la Grande-Bretagne et, à compter de 1783, les États-Unis. D'abord sous juridiction française, le pays des Illinois, avec ses noyaux de peuplement français, Cahokia, Fort de Chartres, Kaskaskia et Vincennes (aujourd'hui dans l'État de l'Indiana), devient, après 1760, réserve indienne sous contrôle britannique, par la suite, à compter de 1774, partie de la « vieille Province de Québec » et enfin, à compter du traité de Paris de 1783, territoire américain. Dans la pratique, les Britanniques continuent d'occuper les postes frontaliers de Détroit et de Michillimakinac, n'évacuant ceux-ci qu'à la suite du traité de Jay en 1794. Les sources du pays des Illinois sont dispersées.

Deux institutions s'impliquent dans l'État de l'Illinois, à compter du dernier quart du XIX^e siècle, dans la recherche et la publication de sources sur la présence française : la Bibliothèque de l'État, créée en 1889, et l'Université de l'Illinois ; dans ce dernier cas, par l'intermédiaire de deux professeurs du Département d'histoire mis sur pied en 1894, Clarence Walworth Alvord et Theodore Calvin Pease. L'appui de l'État permet de démarrer un projet. La Bibliothèque fait paraître en 1903 un premier volume dans ses *Collections*. Elle décide d'aller plus loin. Elle met sur pied une Commission consultative composée de représentants des universités et des collèges de l'État.

En 1906, Alvord est choisi directeur d'un projet d'envergure d'inventaire et de publication de documents, d'autant plus important qu'il reste peu de documents originaux pour l'histoire de la région. Alvord pousse ses investigations plus loin que les noyaux de peuplement français de Vincennes, Kaskaskia, Fort de Chartres et Cahokia, situés à proximité ou en bordure du fleuve Mississippi. Il étend ses recherches à la France, nouant des relations avec des personnages clés : le représentant des Archives canadiennes en Europe depuis 1905, Henry P. Biggar, le directeur des Archives des Colonies, Victor Tantet (1895-1907), auquel succède Abel Dosyé, et le représentant de l'Institut Carnegie de Washington, Waldo G. Leland. Il effectue des visites à Ottawa, Montréal et Québec. Il s'informe auprès de ses compatriotes de Boston et de New York qui connaissent bien les archives françaises. Il puise dans les transcriptions de la Bibliothèque du Congrès avec l'appui de Leland. Au point qu'en 1918, il possède plus de 5 000 copies tirées des Archives françaises. Alvord met cependant de côté la publication des sources françaises pour donner la priorité aux sources d'origine britannique, les *British Series*, et à la préparation d'une histoire de l'État de l'Illinois, *The Illinois Country*, lancée en 1920.

Le successeur d'Alvord, Theodore Calvin Pease, mène l'entreprise à terme en lui donnant un cachet d'originalité. Il délaisse le thème des explorations, déjà largement traité, au profit du côté financier et commercial de la colonisation de l'État. Il fait appel à des sources moins connues, les actes notariés du Palais de justice de Montréal, de même qu'aux collections de la Newberry Library de Chicago. Le premier volume des *French Series* paraît en 1934 sous le titre *The French Foundations, 1680-1693*. Par la suite, Pease effectue d'autres voyages en France, dans les Archives des Colonies. Deux autres volumes paraissent respectivement en 1936 et en 1940. L'ensemble est considéré d'une excellente facture, les sources françaises étant présentées avec leur traduction anglaise et l'indication de leur provenance. Le dernier volume paru attire l'attention du lecteur sur les papiers de Pierre de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane, conservés en Californie, à la Bibliothèque Henry E. Huntington de San Marino, collection sur laquelle nous reviendrons.

Un autre partenaire important à signaler dans l'État de l'Illinois est la Bibliothèque Newberry de Chicago. La Bibliothèque possède plusieurs documents relatifs à la présence française. Elle est redevable en bonne partie de la richesse de son information à caractère archivistique à un membre de son conseil d'administration, l'homme d'affaires et collectionneur de Chicago, Edward Everett Ayer. En 1911, ce dernier lui lègue une collection de copies de manuscrits et de cartes tirées des Archives françaises.

La Bibliothèque Newberry poursuit toujours la mission qu'Ayer s'était donnée. En 1990, elle présente une exposition sur la cartographie de l'empire colonial français en Amérique du Nord, cette cartographie qui est tout autant « source d'information, mesure technologique, objet d'art » que « symbole par excellence de l'existence, des triomphes et des déboires (Buisseret 1991, IX) » de cet empire. L'exposition est le fruit de la collaboration de onze institutions des États-Unis, de France et d'Angleterre, et d'une contribution particulière de la part du mécène Barry MacLean. Celui-ci y va de pièces de sa collection de même que d'un support financier. Accompagnée d'un catalogue publié, l'information véhiculée par l'exposition n'a pas à subir le sort réservé à tout événement du genre, celui de disparaître. Par la consultation de l'ouvrage, le lecteur peut encore aujourd'hui se familiariser avec

la survivance coriace de ces fameux champs cultivés en longueur, ce système des terres en long si particulier à la division agraire française en Amérique, qui exaspèrent pendant des années les géomètres et topographes américains arrivés à la suite des nouvelles vagues colonisatrices du début du dix-neuvième siècle (Buisseret 1991, XI).

Le Michigan

Célèbre par ses deux points de transit importants pour le commerce des fourrures, Michillimakinac et Détroit, l'État du Michigan profite de la contribution importante de deux des siens, les collectionneurs Clarence Monroe Burton et William L. Clements. Le premier, Burton, un diplômé en droit de l'Université du Michigan et propriétaire d'une compagnie d'établissement de titres fonciers, consacre une bonne partie de ses loisirs à l'histoire de Détroit et du Mid-Ouest. Il rassemble une collection de livres et de manuscrits. Il complète celle-ci par l'obtention, entre autres, de copies de papiers de la Collection

Margry, acquise par la Bibliothèque nationale de France en 1895; pour ce, il prend entente avec un des employés des Archives canadiennes à Paris, Théodore Beauchesne, pour en faire faire la transcription. Burton a en vue la traduction et la publication des documents de Margry, mais malheureusement le projet complet ne peut voir le jour à la suite de la traduction. Burton remet cependant l'ensemble de sa collection à la Bibliothèque publique de Détroit, en 1914, tout en continuant à l'enrichir jusqu'à sa mort en 1932. La Collection Burton est une des principales collections américaines consacrées à une localité particulière. Elle comprend 100 000 pièces, originales et copiées, 30 000 volumes, 100 000 dépliants et 27 000 photographies. Burton fait également profiter de son travail la Société d'histoire du Michigan, créée en 1874, en faisant paraître plusieurs documents sous le couvert de cette Société.

Le second collectionneur, William L. Clements, manufacturier et banquier de Bay City, apporte lui aussi beaucoup à la connaissance des origines françaises du Michigan. Non seulement remet-il en 1922 à l'Université du Michigan d'Ann Arbor la collection d'imprimés qu'il a rassemblée, mais encore défraie-t-il la construction d'une bibliothèque sur le campus universitaire pour la conserver. Clements garde cependant avec lui sa collection de manuscrits originaux et de copies. La collection comprend des reproductions de manuscrits provenant des Archives françaises et se signale en particulier par plusieurs reproductions de cartes. À sa mort en 1934, elle est achetée par l'Université.

L'État du Michigan ne peut manquer de susciter les interventions du Québec à propos des documents justifiant les droits de propriété des premiers occupants, dont il entre à nouveau en possession après 1871. Lorsque le territoire passe officiellement sous contrôle britannique en 1763, deux registres, témoignant des terres concédées à Détroit sous le Régime français, sont amenés à Québec. Par la suite, ils sont retournés dans le Haut-Canada, une fois cette province créée en 1791. L'historien québécois L.-P. Turcotte, membre de la Société littéraire et historique de Québec, attire l'attention du gouvernement québécois sur ces deux registres. Le libéral Félix-Gabriel Marchand, secrétaire de la province pendant une quinzaine de jours en mars 1878, prend l'affaire en main. Il écrit à son collègue, A.S. Hardy, secrétaire de la province de l'Ontario, pour réclamer ces documents en possession du registraire du comté d'Essex, à Sandwich, en Ontario. Le ministre Hardy répond qu'ils sont déjà remis à l'État du Michigan (Wayne County) en vertu d'une loi votée par le Parlement ontarien en 1871 (34 V., c. 27). Malheureusement, les registres sont retournés outre frontière sans être copiés comme la loi le prévoit.

Le Wisconsin

Pour la recherche des sources sur le fait français, l'État du Wisconsin se démarque par les initiatives de la Société d'histoire. Fondée en 1849, la Société d'État joue un rôle majeur par l'intermédiaire de deux de ses secrétaires. Le premier, Lyman Copeland Draper, donne le pas à son successeur, Reuben Gold Thwaites. Draper rassemble et emprunte de ses devanciers et contemporains des transcriptions. Lewis Cass est d'un secours important pour Draper. Cet ancien gouverneur du Territoire du Michigan, intéressé par l'histoire du Régime français dans la région des Grands Lacs, devient représentant des États-Unis à Paris de 1836 à 1842. Il engage Pierre Margry

comme copiste aux Archives françaises durant trois ans. À son retour aux États-Unis, il rend ses transcriptions disponibles aux chercheurs intéressés. Draper saisit l'occasion, faisant paraître une publication de sources en 1857. Il poursuit ses emprunts et édite en 1868 les *Canadian Documents*, publication reprise plus tard dans les *Collections* de la Société d'histoire.

En 1887, Reuben Gold Thwaites remplace Draper à la barre du secrétariat de la Société d'histoire. Il arrive bien préparé, avec l'expérience du journalisme et de la publication, comme éditeur et directeur du *Wisconsin State Journal*. Très vite, il devient l'éditeur de sources archivistiques et d'études le plus prolifique de son temps. Thwaites rassemble des transcriptions, fait appel à d'autres ressources documentaires de ses contemporains et effectue deux voyages en France, en 1891 et en 1896, pour se familiariser avec le réseau des bibliothèques et des archives. Thwaites mise beaucoup sur les échanges. Il fait intervenir la Délégation américaine de Paris et l'Institut Carnegie de Washington par l'intermédiaire de Waldo L. Leland ; il s'adjoit des copistes qui travaillent pour lui aux Archives françaises durant plus de trois ans. Au Canada et au Québec, il se procure des copies de plusieurs organismes : Archives canadiennes, Bibliothèque du Parlement, Bureau du registraire de la province, collège Sainte-Marie, séminaire de Québec et archevêché de Québec. Entre 1896 et 1901, le projet de publication des Relations des jésuites, déjà réalisé par le gouvernement de la province du Canada en 1858, est répété, mais cette fois c'est un projet d'une ampleur inégalée sous la direction enthousiaste de Thwaites. Les documents, au total soixante-treize volumes lancés sous le titre *Jesuits Relations*, sont accompagnés d'une traduction en langue anglaise et sont complétés par d'autres relations et des sources encore inédites. L'auteur ne s'arrête pas là. Il entreprend la publication d'autres transcriptions obtenues de la France et du Canada tout en y ajoutant des copies de collections déjà imprimées, comme celles d'O'Callaghan et de Pierre Margry. Entre 1902 et 1908, trois volumes paraissent encore sous le titre *The French Regime in Wisconsin, 1634-1760*. Les reproductions obtenues par Thwaites pour ses ouvrages sont aujourd'hui conservées à la Société d'histoire de l'État du Wisconsin.

La Californie

Sur la côte du Pacifique, il existe une importante collection de documents pour l'histoire de la Louisiane, la *Collection Loudoun*. Elle est détenue par la Bibliothèque et galerie d'art Henry E. Huntington de San Marino en Californie. La collection est formée des papiers produits et rassemblés par le gouverneur de la Louisiane d'alors, Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil. Comme c'est l'habitude, Vaudreuil termine son mandat en ramenant avec lui ses papiers en France. Il reçoit sa commission comme gouverneur général de la Nouvelle-France le 1^{er} janvier 1755. Le 3 mai suivant, il s'embarque à Brest pour Québec sur le navire l'Entreprenant, faisant partie de l'escadre amenant dans la colonie six bataillons sous le commandement de Dieskau. Conscient des dangers que la guerre maritime entre la France et l'Angleterre fait courir, Vaudreuil confie ses papiers à son frère qui prend place sur un autre navire, l'Alcide. L'escadre britannique du vice-amiral Edward Boscawen les attend à la hauteur de Terre-Neuve. L'Entreprenant échappe par bonheur à l'adversaire, mais l'Alcide est capturé. Les passagers du vaisseau

sont faits prisonniers et amenés à Halifax avec les papiers de l'ancien gouverneur de la Louisiane.

Par malheur, le frère de Vaudreuil se laisse prendre par le Français, Thomas Pichon, devenu espion au service des Britanniques. Pichon se fait passer pour un ami, entre en possession des papiers et assure qu'il prendra les dispositions nécessaires pour les acheminer en France à partir de Louisbourg. En fait, Pichon amène les papiers à Londres et est récompensé pour l'ensemble de ses services, soit une pension du gouvernement britannique. En 1756, il cède les papiers au commandant en chef des forces armées britanniques en Amérique, John Campbell, comte de Loudoun. Voyant l'importance des documents, le comte en fait résumer un certain nombre par son secrétaire et traduire en anglais des extraits, au total 76 pages. Les écrits restent aux mains de la famille du commandant en chef jusqu'à ce que la Bibliothèque Huntington en fasse l'acquisition. Cette collection se compose de 383 pièces détachées et de deux registres de copies de lettres expédiées à la cour de France et aux commandants des postes de l'Ouest. Elle renseigne sur Vaudreuil et sur des proches avec qui il a entretenu des rapports au Canada, en France, aux Antilles et dans les possessions espagnoles. Elle fait connaître la vie en Louisiane sous ses aspects politique, économique, social et religieux, formant un complément indispensable aux Archives coloniales françaises.

La capitale fédérale, Washington

À Washington, deux institutions apportent une contribution majeure, l'Institut Carnegie et la Bibliothèque du Congrès. L'Institut est fondé en 1902 par Andrew Carnegie dans le but de promouvoir la recherche de première main dans les sciences, la littérature et les arts. Il met sur pied, en 1903, un Département chargé de rechercher, décrire et recueillir, dans les dépôts d'archives étrangers, de l'information sur la découverte, l'exploration et le peuplement de l'Amérique du Nord. Pendant plusieurs années, l'Institut maintient un représentant en France en la personne de Waldo G. Leland. Ce dernier effectue des recherches dans les dépôts d'archives et note les documents qui lui paraissent indispensables aux chercheurs et aux historiens. Les initiatives de l'Institut ont un effet d'entraînement bénéfique ; les sociétés d'histoire de la vallée du Mississippi se mobilisent et ajoutent à la contribution financière de l'Institut. Entre 1926 et 1943, paraissent trois inventaires de documents, le premier, sous la plume de N. M. Miller Surrey, à l'aide des notes prises par Leland, les deux autres par lui-même aidé de collaborateurs : a) *Calendar of Manuscripts in Paris Archives and Libraries relating to the History of the Mississippi Valley to 1803*, b) *Guide to Materials for American History in...Paris...Vol. I : Libraries*, c) *Guide to Materials for American History in... Paris... Vol. II : Archives of the Ministry of Foreign Affairs* (Astorquia 1976, 8-9). Au total, en trente ans, quelque quinze guides sur les sources de l'histoire américaine conservées à l'étranger sont publiés.

L'Institut Carnegie étend également son action au nord de la frontière. En janvier 1912, le directeur de l'Institut, J. Franklin Jameson, fait parvenir une lettre au premier ministre de l'époque, Lomer Gouin. Il annonce la visite de Leland et demande l'autorisation de faire faire l'examen des archives en vue de la préparation d'un guide des sources canadiennes pour l'histoire des États-Unis. Le 10 mai, Lomer Gouin répond en assurant

le représentant de l'Institut de l'accès le plus complet aux Archives de la province. Leland y effectue un séjour en octobre. Les listes préparées à partir des recherches faites au Québec et dans d'autres dépôts au Canada sont mises en forme pour publication par David Parker, un Canadien vivant alors aux États-Unis. Le *Guide to the Materials for United States History in Canadian Archives* paraît en 1913 à Washington.

La Bibliothèque du Congrès américain se démarque également comme témoin du patrimoine français. En 1913, elle débute ses travaux dans les Archives françaises. Ayant déjà préparé des listes de documents à transcrire, Leland guide ses travaux et en assume la responsabilité avec la collaboration d'Abel Doysié à compter de 1908. Après la Première Guerre mondiale, Doysié prend la direction des travaux de reproduction de la Bibliothèque du Congrès. À travers les époques, la Bibliothèque fait appel à tous les procédés de reproduction, depuis la copie à la main jusqu'au microfilm en passant par la reproduction photographique. Grâce à l'aide de mécènes comme James B. Wilbur et John D. Rockefeller Jr., la Bibliothèque concentre ses acquisitions de copies sur la présence française dans la vallée du Mississippi. Avec les Archives du Québec et les Archives canadiennes, elle devient l'un des dépôts les plus importants sur le fait français en Amérique du Nord. Jusqu'à la fin des années 1950, les inventaires préparés par Surrey et Leland sont considérés des outils indispensables pour donner accès à toute l'information rassemblée par la Bibliothèque.

La contribution des Archives de France à l'occasion du bicentenaire de l'indépendance des États-Unis

En 1976, l'identification des sources sur la présence française en Amérique du Nord est loin d'être terminée en France. Beaucoup de découvertes restent à faire, au central, dans les départements, les communes et les villes portuaires. Les travaux effectués pour l'Institut Carnegie et la Bibliothèque du Congrès le confirment.

Les Archives de France profitent du bicentenaire de l'indépendance des États-Unis pour faire connaître davantage aux Américains le patrimoine qu'elles partagent avec eux. Elles préparent et publient un guide d'orientation ayant pour titre *Guide des sources de l'histoire des États-Unis dans les archives françaises*. L'instrument de recherche voit le jour avec le concours de la Direction des Archives de France, des Services d'archives de la Guerre, de la Marine, de l'Air et des Affaires étrangères, et avec l'aide de la déléguée de la Bibliothèque du Congrès, Ulane Bonnel, et de l'Ambassade des États-Unis à Paris. Le guide présente une information générale sur le contenu des fonds, collections et séries conservés aux Archives nationales, ministérielles et départementales. Il inclut également des fonds d'archives privées. Dans la préface de l'ouvrage, le directeur général des Archives de France, Jean Favier, insiste sur le passé commun aux Français et aux Américains :

Cette part est faite d'un bateau et de son rôle d'équipage, d'un port et de ses livres fiscaux, d'un régiment et de ses matricules. On y trouve l'affrontement religieux, la crise économique, la guerre malheureuse. L'historien des cultures y remarque aussi la malle de livres emportée par un voyageur lettré ou envoyée par un audacieux libraire. L'historien des techniques et de l'économie y note un type d'exploitation ou un mode de fabrication, héritage d'une tradition familiale ou régionale.

C'est enfin [...] un courant double d'échanges, un incessant va-et-vient d'hommes et d'idées, grâce à quoi l'histoire de chacun s'inscrit nécessairement dans les archives de l'autre. Notre passé commun est ici fait d'ambassades et d'exportations, de coopérations techniques et d'emprunts artistiques. En filigrane de notre histoire nationale, l'historien américain trouve donc la sienne [...].

Et le préfacier de terminer par ces mots : « Offrir une clef, c'est ouvrir la porte (Astorquia 1976, 5-6) ».

Le Québec et le Canada d'avant la Confédération

Au Canada, pour la période pré-confédérative, un concours de circonstances favorise le rapprochement et la coopération d'individus et d'organismes des deux côtés de l'Atlantique. Le traité de Paris de 1763 a bien demandé le retour au Canada des archives de l'administration coloniale dont la sortie a été autorisée lors de la capitulation de Montréal, mais personne ne s'est plus soucié des suites à donner. L'information de ce côté-ci de l'Atlantique doit être complétée. Le gouvernement colonial britannique fonde, en 1824, la Société littéraire et historique de Québec et la mandate pour rechercher, recueillir et publier les anciens manuscrits relatifs à l'histoire du Canada. La Société peut s'enrichir des fruits du voyage effectué en France par l'abbé John Holmes, professeur au séminaire de Québec, pour étudier le système des écoles normales. L'abbé Holmes lui remet les copies de documents faites à la Bibliothèque nationale à Paris en 1836. La Société se voit confier par le gouverneur Durham, envoyé pour trouver une solution aux troubles de 1837, des pièces provenant des Archives coloniales françaises et de la Bibliothèque nationale de France. Elle peut encore profiter des transcriptions ramenées des Archives françaises par le colonel John Romeyn Brodhead et déposées au Secrétariat d'État à Albany ; grâce à un octroi gouvernemental, elle peut y envoyer en 1845 Félix Glackmeyer pour en tirer des copies. Plus tard, une autre copie sera faite à partir de cette copie pour le Bureau du registraire, et de cette dernière, A. N. Montpetit, en tirera en 1884 une troisième pour les Archives canadiennes.

D'autres Québécois sont amenés en contact avec les sources françaises. Louis-Joseph Papineau, accusé de trahison à la suite des troubles de 1837, s'enfuit aux États-Unis et de là passe en France. En 1845, il reçoit le support financier du gouvernement de l'Union pour des transcriptions aux Archives coloniales. Il ramène dix volumes de copies dont quatre sont déposés à la Société littéraire et historique de Québec, les autres étant remis à la Bibliothèque du Parlement. À la suite de l'incendie de 1849, qui détruit les archives et les bibliothèques du Parlement, et de celui de 1854, Georges-Barthélemi Faribault, assistant-greffier de la Chambre, et P. L. Morin, dessinateur employé au Département des terres, sont envoyés en mission pour combler les pertes, entre autres, dans les documents textuels et dans les cartes géographiques. En 1857, le père Félix Martin, qui vient d'abandonner le rectorat du collège Sainte-Marie, bénéficie aussi de l'aide du gouvernement canadien pour retracer, dans les fonds d'archives conservés à Paris et à Rome, les documents relatifs à l'histoire du pays. En France, les visiteurs peuvent toujours compter sur la collaboration de Pierre Margry ; ce dernier accepte de dresser des listes de documents, de faire des transcriptions et de superviser des copistes quand il n'accomplit pas le travail lui-même.

C'est dans un tel contexte que Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, secrétaire provincial, apporte en 1858 sa contribution à une nouvelle publication des relations des jésuites. Il décide de les réimprimer, mais cette fois d'après l'édition officielle de Paris du XVII^e siècle. Il intervient auprès de la Législature de l'Union avec succès, obtenant les crédits nécessaires. L'ouvrage en trois volumes embrasse les années 1611-1672 et paraît en 1858 sous le titre *Relations des jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*. Plusieurs personnes reçoivent des remerciements. D'abord, pour avoir fourni de l'information :

[...] M. l'abbé [Édouard-Gabriel] Plante, chapelain des Dames-Hospitalières de l'Hôpital-Général de Québec, qui, à force de patience et de sacrifices, a réuni la plus nombreuse collection des *relations* dans l'Amérique Britannique, le Séminaire de Québec, M. l'abbé [Louis-Édouard] Bois, curé de Maskinongé [et historien], à l'obligeance et au dévouement duquel nous devons de posséder plusieurs manuscrits copiés par son ordre à l'étranger, et M. l'abbé Ferland, attaché à l'archevêché de Québec, qui a profité de son voyage à Paris pour nous procurer des volumes très rares. Ensuite, pour avoir consacré leurs loisirs à la lecture des épreuves : MM. les abbés Plante, Ferland, et plus particulièrement M. l'abbé [Charles-Honoré] Laverdière [qui prépare la table des matières, contribution louangée par Antoine Gérin-Lajoie (Canada 1858, III-IV)].

Ce projet voit le jour avec l'encouragement du père Félix Martin, mais la

contribution la plus significative [de ce dernier] demeure toutefois la préparation, avec Fortuné Demontézon, du manuscrit qui sera publié en deux volumes à Paris, en 1861, sous le titre de *Mission du Canada; relations inédites de la Nouvelle-France* [...]. Accompagné d'une introduction et d'un appendice rédigés par Martin, cet ouvrage contient un ensemble de relations s'étalant de 1672 à 1679, qui étaient restées inédites jusque-là (*Dictionnaire biographique du Canada en ligne*).

L'exemple donné par le gouvernement du Canada et ses collaborateurs sera suivi dans la dernière décennie du XIX^e siècle par le secrétaire de la Société d'histoire de l'État du Wisconsin, Reuben Gold Thwaites, comme nous l'avons déjà souligné.

Les Archives canadiennes

Sous le régime confédératif, les Archives canadiennes prennent naissance en 1872 avec la nomination de Douglas Brymner, journaliste de profession, comme archiviste fédéral. Dès lors se poursuivent, comme au temps de l'Union, les activités de recherche, d'inventaire et de reproduction des sources sur la présence française en Amérique du Nord. Brymner mandate, en septembre 1873, le principal de l'École normale de Montréal, l'abbé Hospice Anthelme Verreau, pour préparer un programme d'acquisition de copies couvrant l'ensemble des dépôts à l'étranger. À compter de 1905, les Archives canadiennes nomment des représentants en Europe. Elles font appel à des copistes. Elles mettent sur pied en France, en 1924, une société d'histoire, la Société française d'histoire du Canada, pour aider au dépistage et à l'acquisition de documents. Quant aux méthodes de reproduction, elles emboîtent le pas de la technologie du moment.

Toutes ces activités donnent lieu à des résultats très positifs. En 1985, les transcriptions sont évaluées à 450 000 pages et les documents microfilmés à 1 500 000. L'obtention

de copies s'accompagne à l'occasion d'interventions ponctuelles : en 1967, les *Nouveaux documents sur Champlain et son époque. Vol. 1(1560-1622)* sont lancés ; en 1984, l'exposition *Rêve d'empire. Le Canada avant 1700* circule dans dix villes de France à l'occasion du 350^e anniversaire du voyage de Jacques Cartier en terre d'Amérique. Des guides ont aussi été publiés. En 1971, paraît le premier volume de l'*Inventaire général des manuscrits MG1-MG10* décrivant les copies d'archives françaises conservées aux Archives canadiennes. Cet instrument de travail vient supplanter, par des informations additionnelles, les inventaires préliminaires déjà publiés. En même temps, il montre l'intérêt des archives relevant des départements et des villes portuaires. Il présente un portrait des sources relatives à l'Amérique française en rappelant l'intérêt de celles conservées en territoire américain : c'est le cas des copies de registres de baptêmes, mariages et sépultures des États au sud des Grands Lacs et de la vallée du Mississipi. Dix ans plus tard, en 1982, paraît le *Guide des sources de l'histoire du Canada conservées en France*. Cette fois, c'est une invitation à aller consulter les documents originaux. Archivistes et chercheurs peuvent mesurer le chemin accompli, mais aussi en même temps prendre conscience de l'ampleur des sources à exploiter et, conséquemment, de l'intérêt de la collaboration. Dans la préface de l'ouvrage réalisé avec la participation des institutions d'archives et des bibliothèques de Paris et en région, le directeur général des Archives de France, Jean Favier, écrit :

Nul ne peut cependant découvrir à lui seul ce que le monde lui offre [...].

Cette coopération se révèle encore plus utile lorsqu'il s'agit d'un pays qui, comme le Canada, a intégré dans son dynamisme propre les efforts étrangers et les rivalités étrangères, avant de faire bénéficier de son expérience les pays que l'on qualifie souvent de « vieux ». Il n'est pas de moment de l'histoire canadienne dont l'histoire se puisse écrire sans recourir aux archives de l'Europe (Canada 1982, XV).

Beaucoup est fait, mais la préparation d'outils pour un accès de plus en plus large à l'information doit être poursuivie. L'exploitation des documents dans les archives départementales et dans les villes portuaires doit s'intensifier.

L'informatique arrive à point pour la poursuite du travail dont la responsabilité est assumée en France par la représentante actuelle, Raymonde Litalien. Les Archives canadiennes permettent maintenant l'accès aux fonds et collections intéressant la présence française au moyen d'un instrument de recherche interrogeable en ligne, ArchiviaNet. Dans le cadre du 400^e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique, elles s'associent avec la Direction des Archives de France, les Archives nationales du Québec et les Archives départementales pour lancer un portail *Canada-France 2004*. Le projet, appelé projet Champlain, conçu à l'initiative de l'Ambassade du Canada en France, permet à l'heure actuelle de mettre en ligne un million d'images documentaires et un millier de documents cartographiques en relation avec la présence française en Amérique ; de ce nombre, 6 500 documents proviennent des Archives nationales du Québec. Chaque document peut être interrogé à partir de sa description et de mots clés. Trois outils facilitent la mise en contexte des documents par les chercheurs : a) une exposition virtuelle, *Nouvelle-France – Horizons nouveaux*, offrant un portrait de la France au départ des émigrants et de la vie dans la colonie aux XVII^e et XVIII^e siècles ; b) une présentation des institutions d'archives participantes et de leur mandat ; c) un guide des fonds d'où les documents numérisés sont tirés. Le même portail annonce

également un projet dont la réalisation complète est prévue pour 2006, le Programme de recherche sur l'immigration des Français en Nouvelle-France. Financé en partie par le gouvernement canadien, il est le fruit d'une concertation entre l'Université de Caen, de différents paliers de gouvernement et d'institutions situés des deux côtés de l'Atlantique. Le projet vise à créer un site Internet. Il s'appuie sur deux outils : une banque de données établissant la fiche d'identité des 14 000 Français établis en Nouvelle-France ; une étude approfondie du contexte social et familial des émigrants d'une région particulière, le Perche, par le dépouillement de 330 000 actes notariés et de 150 000 actes de baptêmes, mariages et sépultures.

Les provinces atlantiques

Les provinces atlantiques actuelles, l'Acadie d'autrefois, ont aussi leur chantre. Thomas B. Akins occupe le poste de commissaire aux documents publics de la Nouvelle-Écosse en 1857. Il rassemble des copies d'Europe, dont certaines archives françaises, en profitant du travail déjà fait par le Québec et l'État du Massachusetts. En 1869, il lance une série de documents sur les Acadiens ayant pour titre *Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia*. Ces travaux valent à la Nouvelle-Écosse une mention de la part du Secrétaire provincial dans la préface du premier volume de la *Collection de manuscrits*, paru en 1883, et dont nous parlerons plus loin.

D'autres partenaires apportent aussi leur contribution. Les Archives canadiennes incluent l'Acadie dans leur programme de transcriptions d'archives françaises et font appel à Placide Gaudet pour un travail de recherche paru en 1905. La Législature du Québec inclut plusieurs pièces relatives à l'Acadie dans la *Collection de manuscrits* publiée à compter de 1883. L'abbé Henri-Raymond Casgrain compile des documents sur l'Acadie aux Archives de la Marine. Il les publie dans une *Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique* parue en trois volumes entre 1880 et 1890. L'ouvrage constitue un supplément à la revue des professeurs d'histoire de l'Université Laval, *Le Canada français*, et reçoit l'aide de la Législature du Québec sous forme d'achat d'exemplaires pour distribution gratuite. William Francis Ganong, un professeur de botanique du Massachusetts originaire de l'Acadie, fait paraître des documents sur les Acadiens sous le couvert de la Société d'histoire du Nouveau-Brunswick entre 1907 et 1930. John Clarence Webster, obstétricien et gynécologue de l'Hôpital presbytérien de Chicago, prend sa retraite dans sa province de naissance, le Nouveau-Brunswick. Il fait des recherches au Canada, aux États-Unis, en Angleterre et en France ; il collectionne, il écrit et il acquiert des copies. En 1934, il édite une collection imposante de documents sur l'Acadie à la fin du XVII^e siècle sous le titre *Acadia at the End of the Seventeenth Century; Letters, Journals, and Memoirs*. Les documents proviennent d'originaux achetés à New York, de copies des Archives canadiennes et de transcriptions obtenues à Paris par l'intermédiaire de leurs représentants, Henry P. Biggar et Théodore Beauséne.

Un projet concerté de trois institutions du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba

Dans le cadre des fêtes du 400^e anniversaire de l'arrivée de Champlain en Acadie, trois institutions se concertent pour broser un portrait du fait français au

Canada. Avec l'appui financier de Patrimoine Canada, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et la Société historique de Saint-Boniface ont conçu une structure commune de portail Web pour le site de chacun d'eux. Des espaces sont réservés pour la chronologie, des présentations de manuscrits, de photographies, de cartes et plans ; d'autres, pour des études et des recherches constituant autant de mises en contexte pour les documents numérisés. Les grands thèmes communs retenus sont présentés dans le contexte particulier de l'histoire de la région que chacun dessert, soit l'Ontario, l'Acadie et l'Ouest canadien. Ils laissent cependant place à des sous-thèmes spécifiques et à de l'originalité dans la présentation de l'information. De là s'explique l'intérêt de l'internaute pour chacun des portails.

Le portail du Centre d'études acadiennes, intitulé *400 ans de présence française au Canada, 1604-2004*, met l'accent sur le découpage du territoire, l'agriculture, la défense et les mouvements de population. En effet, les frontières sont redessinées plusieurs fois : lors de la remise de l'Acadie par la France à la Grande-Bretagne en 1713, incluant l'Île royale (le Cap-Breton) et l'Île Saint-Jean (l'Île-du-Prince-Édouard) en 1763, lors de la création de la Nouvelle-Écosse en 1769 et du Nouveau-Brunswick en 1784, lors de la réunion du Cap-Breton à la Nouvelle-Écosse en 1820 et lors de la création de l'Île-du-Prince-Édouard en 1873. Éloignées de la mère-patrie, les premières populations doivent être autosuffisantes en matière d'alimentation ; elles mettent à profit la technique des aboiteaux pour la culture dans les marais salants. Elles ont à se défendre contre les attaques des Britanniques résultant des rivalités qui opposent l'Angleterre et la France en Europe et sur le continent ; elles s'initient alors à l'architecture militaire par la construction de forteresses, comme Louisbourg, la plus grande entreprise de défense jamais réalisée jusqu'alors. Par la suite, elles doivent quitter pour la Nouvelle-Angleterre, la côte atlantique, la Louisiane et la France ; mais certains individus reviendront plus tard en Acadie. Point fort à signaler, tous les phénomènes, frontières, noyaux de peuplement, activités de mise en valeur du territoire, naissance et transmission des contes et légendes, sont représentés sur des cartes de grande qualité comme toile de fond.

Le portail du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, intitulé *La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010*, est à l'image de l'évolution de l'Ontario français, une terre de passage aux XVII^e et XVIII^e siècles, une terre d'enracinement à compter du XIX^e siècle. Les Franco-Ontariens n'ont pas à subir les attaques des Britanniques comme les Acadiens, et leur histoire se rapproche davantage de celle des Franco-Américains. Création de paroisses francophones, mise sur pied d'associations et de mouvements de défense et de promotion de leurs intérêts matériels et spirituels, voilà autant de témoignages de leur volonté d'assurer leur survie, mais peut-être davantage de leur désir de vivre pleinement et de s'épanouir. L'internaute ne peut manquer d'être impressionné par la ressemblance entre certains organismes, comme l'Union Saint-Joseph, et les sociétés de secours mutuel de la Nouvelle-Angleterre, telles l'Union Saint-Jean-Baptiste du Rhode Island et l'Association canado-américaine du New Hampshire. Autre point d'intérêt à signaler, patrimoine archivistique et patrimoine matériel se conjuguent pour actualiser le passé, permettant ainsi de visualiser des témoins concrets de l'histoire des Franco-Ontariens, telles les croix de chemin.

Le portail *Au pays de Riel* de la Société historique de Saint-Boniface célèbre le fait français dans l'Ouest à la manière des vastes espaces qu'il dessert. L'internaute est invité au voyage : avec les trafiquants et les engagés qui assurent le transport des marchandises de troc dans les Pays-d'en-haut et qui ramènent des ballots de fourrure dans la vallée du Saint-Laurent ; avec les explorateurs, tels les La Vérendrye, à la recherche d'une issue vers le Pacifique, cette étendue d'eau appelée à l'époque la mer de l'Ouest ; avec les missionnaires, tel le jésuite Jean-Pierre Aulneau, ou l'abbé Belcourt qui participe à une chasse au bison ; ou bien encore avec le célèbre artiste Henri Julien qui laisse des illustrations saisissantes de son voyage d'accompagnement d'un corps expéditionnaire de la Police à cheval jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. L'internaute est aussi amené à trouver des réponses à ses interrogations dans les bases de données sur les voyageurs et sur les pionniers de l'Ouest canadien. L'information utilisée pour le portail rappelle en même temps la contribution des prédécesseurs : l'inventaire des permis de traite et des contrats d'engagement, préparé par l'archiviste du Palais de justice de Montréal, Edouard - Z. Massicotte et publié dans les *Rapports des Archives du Québec* de 1921-1922, 1922-1923 et 1945-1946, ou bien encore la correspondance du père Jean-Pierre Aulneau, parue dans le *Rapport* de 1926-1927.

Le Québec

Au Québec, à partir de 1867, l'intérêt pour la recherche, l'obtention de copies de documents et la diffusion des archives reliées au fait français va grandissant ; la concertation se poursuit. L'historien du droit, Edmond Lareau, est influencé par les recherches effectuées pour la préparation de son ouvrage sur l'histoire du droit canadien, par l'enquête menée par J. Beaufort Hurlburt auprès de dépôts d'archives et de particuliers de l'Ontario et de Détroit, de même que par le mémoire de l'abbé Hospice Anthelme Verreau sur les documents européens concernant le Canada, paru dans le rapport des Archives canadiennes de 1874. Lareau voit grand. Entre 1871 et 1877, il publie une série d'articles dans l'*Opinion publique*, dans la *Revue canadienne*, puis dans les *Mélanges historiques et littéraires*. Par ses travaux, il dégage un portrait d'ensemble des archives relatives au fait français : a) celles du Québec sous la responsabilité du Bureau du registraire ; b) les copies d'archives françaises conservées à la Bibliothèque du Parlement fédéral et à la Société littéraire et historique de Québec provenant des transcriptions faites en France et aux États-Unis ; c) les pièces originales dispersées sur le continent en nombre plus ou moins considérable, tels les deux registres de concessions de terres de Détroit conservés en Ontario avant d'être retournés aux États-Unis ; d) les documents intéressant le Canada conservés en France, en Belgique, en Angleterre et même à Saint-Pétersbourg.

Lareau donne un nouveau souffle au mouvement. Par l'entremise du Bureau du registraire, la Législature et le gouvernement du Québec font appel à des serviteurs dévoués : Eudore Évanturel, ancien secrétaire de l'historien américain Francis Parkman durant deux ans, Théophile-Pierre Bédard, l'auteur des *Annales parlementaires et politiques du Bas-Canada* et de *Nos archives – les Statistiques*. Ils se voient mandatés pour copier les transcriptions d'archives françaises conservées à Boston, à la Société littéraire et historique de Québec et à la Bibliothèque du Parlement. En 1878, le premier

ministre, Adolphe Chapleau, prend la défense du dossier en Chambre pour démontrer que les documents sont importants et qu'il faut agir vite.

La Législature et le gouvernement du Québec entreprennent eux-mêmes, avec l'appui de partenaires, des projets de diffusion dont deux méritent d'être signalés. De 1883 à 1885, sort des presses en quatre volumes la *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, recueillis aux Archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger*. La parution de cet ouvrage n'est pas étrangère à l'influence exercée par l'abbé Bois, qui la suggère à son protégé, le secrétaire provincial, Jean Blanchet, et en écrit la préface. En introduction au 1^{er} volume, le Secrétaire provincial remercie

deux écrivains distingués ; l'un, le célèbre et élégant historien Parkman de Boston, à l'obligeance duquel nous devons d'avoir pu faire copier la collection des manuscrits français déposés à la Bibliothèque de l'État du Massachusetts ; l'autre, le savant et modeste abbé Bois, curé de Maskinongé, qui a eu l'obligeance et le patriotisme de nous donner le secours de ses lumières et de ses conseils, dans l'exécution d'une œuvre [... (Québec (Province) 1883, vol. I : VII-VIII)].

La publication suscite des critiques, mais surtout des éloges publiés dans le quatrième volume, tels ceux de Francis Parkman, du ministre français Peyson de la Marine et des Colonies et du gouverneur général du Canada, le marquis de Lorne. L'historien Guy Frégault, spécialiste de la Nouvelle-France, mentionne la *Collection de manuscrits* dans la bibliographie donnée en introduction aux ouvrages *La civilisation de la Nouvelle-France* et *Le grand marquis Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*. De son côté, Bernard Weilbrenner, retraçant l'histoire des Archives du Québec, écrit :

Pour les archives, c'est la première tentative de publier des documents. Même si, côté scientifique, c'est une œuvre peu sûre, elle n'en remporte pas moins du succès auprès des élites nationales. Elle fait connaître les archives anciennes et aussi l'institution, les Archives de la province (Weilbrenner 1984, 15).

Il est vrai que l'historien Benjamin Sulte fait des reproches à cet ouvrage, basé sur des copies de transcriptions, mais il n'en demeure pas moins qu'il s'offre en 1884 à préparer l'index du quatrième volume.

Le deuxième ouvrage à signaler fait partie d'un projet plus vaste conçu par le Secrétariat provincial et basé sur le modèle de la publication française intitulée *Documents relatifs à l'histoire de France*. Le projet doit comprendre deux séries : l'une pour les documents originaux en possession du Québec, l'autre pour les copies de documents provenant des Archives françaises. Malheureusement, un seul volume de 244 pages paraît en 1893, intitulé *Documents historiques. Correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants*. La préface renseigne peu si ce n'est pour indiquer que le projet est discontinué.

Le gouvernement du Québec fait appel à des ressources de prestige pour poursuivre la mise en valeur des archives françaises. L'abbé Henri-Raymond Casgrain est l'homme tout désigné. Chercheur et historien, il traverse l'Atlantique seize fois pour faire des recherches en France et par la même occasion, il noue des relations avec les descendants de grandes familles. Agent du Département de l'instruction publique pour le choix des ouvrages à donner en prix dans les écoles de la province, il connaît bien le monde de l'édition. Sa fonction de professeur à l'Université Laval de 1887 à 1895 lui

donne davantage de crédibilité. Casgrain obtient l'appui financier du gouvernement provincial pour la nouvelle revue de l'Université Laval, *Le Canada français*, qui publie des transcriptions de documents sur l'Acadie qu'il rapporte de France en 1888. Il gagne aussi le premier ministre Honoré Mercier pour l'obtention d'une aide financière à la publication des papiers du maréchal de Lévis que l'un de ses héritiers, le comte Raimond de Nicolay, a en sa possession. Casgrain participe au projet comme éditeur des manuscrits, car il les connaît bien, ayant eu l'occasion de les consulter lors d'un de ses voyages en France. En 1888, Mercier fait connaître au comte de Nicolay l'acceptation de son offre :

Monsieur l'abbé Casgrain m'a communiqué la lettre que vous lui avez adressée, dans laquelle vous offrez de faire don à la province de Québec de la copie authentique des manuscrits très précieux et complètement ignorés que vous possédez à titre d'héritage, en votre qualité d'arrière-petit-fils du maréchal de Lévis.

Je m'empresse d'accepter, avec la plus vive reconnaissance, au nom de la Province de Québec, ce don [...]. Les conditions que vous mettez à votre don seront suivies aussi fidèlement que vous le désirez. La Province de Québec fera imprimer textuellement et intégralement les onze volumes de manuscrits sur le Canada, dont vous voulez bien lui offrir la copie authentique (Québec (Province) 1889, vol. I : 9).

L'entreprise présente de l'envergure : Douze volumes paraissent de 1889 à 1895. Le projet provoque bien une crise passagère due à l'insatisfaction du comte de Nicolay dans la façon dont il est mené, mais l'abbé Casgrain, doué de tact, réussit à la faire surmonter.

La recherche et la mise en valeur des archives françaises, conservées au Canada et aux États-Unis, se poursuivent avec la nomination en 1920 de Pierre-Georges Roy comme premier archiviste du Québec, qui, à ce titre, préside à la naissance des Archives comme Bureau et non plus seulement comme fonction exercée par le Registrariat. Roy prend la barre des Archives, à l'approche de ses cinquante années, avec de bonnes connaissances des archives témoignant de la vie quotidienne des ancêtres (baptêmes, mariages, sépultures, contrats notariés, etc.), ayant exercé la fonction de greffier de la Cour du banc du roi à Québec. Il connaît les anciennes archives françaises et possède l'expérience de la publication, ayant été responsable du Bureau des Archives canadiennes à Québec, et ayant à son crédit la publication d'inventaires et d'un périodique, le *Bulletin des recherches historiques*, très prisé de ses contemporains.

Roy utilise tous les moyens à sa disposition pour faire rayonner le fait français. Dès son entrée en fonction, il lance le *Rapport des Archives du Québec*, attendu à chaque année. Ce rapport annuel fait paraître régulièrement de l'information sur les sources conservées à l'extérieur du Bureau, par exemple des inventaires de documents, tels ceux conservés aux Archives de l'archevêché de Québec de même que des publications de sources, telle la protestation des chambres de commerce françaises face à la cession du Canada (*Rapport des Archives du Québec*, 1924-25), ou bien encore la correspondance du père Aulneau :

Les lettres du Père Aulneau que nous publions ici furent trouvées par des Pères Jésuites qui prêchaient une retraite en Vendée, en 1889. En 1893, le Père Jones, archiviste du collège Sainte-Marie, à Montréal, publiait une traduction anglaise des lettres du Père Aulneau. Mais ces pièces précieuses n'ont jamais été publiées dans

leur texte original. Elles méritaient mieux, et nous sommes heureux de les faire connaître aux amateurs d'histoire (*Rapport 1926-1927*, 260).

Roy recherche le support de personnages influents qu'il sait faire écrire pour lui à l'occasion, tel le directeur de la Bibliothèque Saint-Sulpice, Aegidius Fauteux, qui rappelle l'importance de combler les brèches dans les sources relatives à l'histoire du Québec.

Dans le but de se faire ouvrir des portes, le premier archiviste du Québec s'assure des services de personnes ayant leurs entrées dans différents milieux. Ainsi s'explique l'engagement, en 1924, de l'abbé Ivanhoë Caron, toujours demeuré près des services d'archives religieuses, sans compter, par ailleurs, que ce dernier entre en poste avec l'expérience de la publication. Entre 1939 et 1941, Caron prépare un « inventaire des documents concernant l'Église du Canada sous le régime français ». Cet instrument de recherche, dont une partie paraît en 1939-1940, présente la « correspondance des évêques avec le Vatican, avec la Cour de France, avec les gouverneurs et intendants du Canada (Caron 1939-1940, 155) » et rejoint plusieurs services d'archives au Québec, à Ottawa et à l'étranger. La suite paraît après sa mort survenue en octobre 1941. Le nouvel archiviste du Québec, Antoine Roy, fils de Pierre-Georges, introduit ainsi le *Rapport des Archives du Québec* de 1940-1941 :

L'année 1940-1941 a été une période de tristesse pour notre Bureau des Archives puisqu'il a perdu presque coup sur coup son fondateur, M. Pierre-Georges Roy, et son collaborateur des premiers jours, M. l'abbé Ivanhoë Caron [...]. M. Caron faisait partie du personnel des Archives depuis près de vingt ans et, par sa disparition, les Archives perdent à jamais les services d'un travailleur acharné et consciencieux pour qui l'histoire religieuse de notre pays n'avait plus de secrets.

En 1924, Pierre-Georges Roy désigne également un historien français préparant un doctorat sur la société canadienne, Claude de Bonnault, pour représenter les Archives du Québec en France. De Bonnault est chaudement recommandé par le directeur de la Bibliothèque Saint-Sulpice, Aegidius Fauteux, qui correspond déjà avec lui. Mises à part deux brèves interruptions de travail, il demeure à ce poste de représentant jusqu'à sa mort en 1958. De Bonnault effectue des missions à l'étranger, notamment en Espagne. Il apporte une contribution enrichissante pour le choix des sources françaises à inventorier et à reproduire.

Tout au long de sa carrière, Roy garde le contact avec la francophonie de l'Amérique du Nord. Avant d'entrer en fonction au Bureau des archives, il avait effectué des recherches et publié sur le parcours des Français en territoire américain, plus précisément à Vincennes en Indiana. Alors qu'il agit comme secrétaire de la Commission des monuments historiques, celle-ci recommande l'apposition d'une plaque à La Havane pour commémorer la mort de Pierre Le Moyne d'Iberville, décédé là-bas alors qu'il se préparait à lancer un raid contre les Carolines. Roy entretient aussi de bonnes relations avec les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre qui le nomment vice-président d'honneur de la Société historique franco-américaine (*Bulletin* 1951). Le rayonnement de Roy des deux côtés de l'Atlantique n'a pas manqué d'être souligné à nouveau lors du cinquantième anniversaire de son décès survenu en 1953 :

Les honneurs ne lui avaient pas manqué : présidence de la section française de la Société Royale du Canada, Médaille Tyrrell pour l'ensemble de son œuvre,

décorations – dont la croix de chevalier de la Légion d'Honneur – et doctorats [entre autres de l'Université Notre-Dame en Indiana (Bruchési 1954)].

La vision de Pierre-Georges Roy, embrassant la France et l'Amérique du Nord française, continue d'être partagée par ses successeurs. Des échanges sont entretenus avec autant de vigueur. En 1966, le conservateur des Archives du Québec, Bernard Weilbrenner, présente au Musée du Québec une exposition sur la Louisiane, son histoire, son développement, ses relations avec le Québec. Pour le montage, il emprunte des pièces de quatorze institutions, au Québec, au Canada, en France et en Louisiane. Il se rend lui-même dans ce dernier État pour le choix de documents. Le sous-ministre en poste, Guy Frégault, ouvre l'exposition par ces mots :

En présentant cette exposition documentaire sur la Louisiane française, les Archives du Québec renouent avec une ancienne tradition canadienne. Voici un pays riche d'histoire et d'une histoire à laquelle nous avons participé. Les souvenirs de l'époque française y abondent [...].

Il y a peut-être, aujourd'hui, 400 000 Louisianais qui parlent ou comprennent le français ; il peut, nous dit-on, y en avoir jusqu'à 50 000 qui ne parlent que le français. Ce sont en grande majorité des Acadiens, dont l'établissement remonte à l'époque de la Déportation. Le visiteur du Québec reçoit toujours en Louisiane l'accueil le plus chaleureux (Québec (Province) 1990, 407).

En 1990, les Archives nationales du Québec lancent une publication importante, le *Guide des copies d'archives d'origine française*. L'ouvrage, préparé par Rénald Lessard, se démarque, en ce sens qu'il s'attache exclusivement à présenter les copies microfilmées tirées des fonds, collections et séries d'archives officielles et privées conservés en France, de même que les instruments de recherche qui y donnent accès. Après avoir rappelé l'intérêt des documents pour une meilleure connaissance de la colonisation française en Amérique du Nord, le préfacier, Gilles Héon, souligne la contribution majeure des Archives canadiennes. Il rappelle aussi les lacunes des fonds et collections des Archives nationales du Québec de même que l'importance de la collaboration :

Patrimoine restreint [celui conservé par les Archives nationales du Québec pour le Régime français...], disions-nous. En effet, ce legs documentaire serait bien pauvre s'il n'était complété par les archives conservées en France et relatives à la même période. Dès le XIX^e siècle, nos historiens et archivistes ont saisi l'importance et la complémentarité des archives créées ou retournées dans la mère patrie [...].

Il faut donc féliciter son auteur [Renald Lessard] et remercier les Archives nationales du Canada qui, depuis plus d'un siècle et demi, ont eu à cœur de nous rendre accessibles ces trésors documentaires, d'abord par l'écrit, aujourd'hui par la micro-image (Québec (Province) 1990, XI-XII).

À compter de 2001, c'est au tour du Québec de se faire connaître aux États-Unis. Les Archives nationales du Québec apportent leur appui à la présentation d'une exposition sur la capitale nationale, dont une bonne partie des documents utilisés sont tirés de leurs collections. Le projet est une œuvre de collaboration : la Commission de la capitale nationale du Québec et le Bureau de Tourisme Québec pour le sud-est des États-Unis y vont de leur support. La conservatrice, Sylvie Lemieux, se rend à Baton Rouge pour inaugurer l'exposition et entamer avec le nouvel archiviste de l'État, Florent Hardy Jr., une collaboration qu'elle souhaite soutenue et fructueuse. Elle accorde aussi le support

de l'institution à la présentation, en Nouvelle-Angleterre, d'une exposition sur le notaire québécois et à la publication en langue anglaise du catalogue qui l'accompagne. La collaboration de Claire Quintal, fondatrice de l'Institut français du collège Assomption de Worcester MA et présidente de la Commission d'échanges culturels du Massachusetts, avec trois autres organismes, la Délégation du Québec à Boston, la Société de recherche Archiv-Histo et la Société d'histoire du Rhode Island, rend possible la circulation du projet dans les villes de Woonsocket RI, Fall River MA et Holyoke MA. Les Archives nationales du Québec soulignent enfin, à l'automne 2001, l'ouverture de la nouvelle Délégation du Québec à Chicago : pour l'occasion, elles s'engagent à rassembler et à présenter un ensemble de documents sur la présence française au sud des Grands Lacs et dans la vallée du Mississippi, en concertation avec le Centre d'études de la Renaissance de la Bibliothèque Newberry de Chicago et avec les Archives de la Louisiane. L'information est déposée sur leur site Web à la fin de mars 2004.

Les Archives nationales du Québec continuent de compter sur l'appui et le support de partenaires dynamiques pour mettre en valeur les archives du fait français en Amérique. Mentionnons, entre autres, la Société de recherche Archiv-Histo, dont une partie de la banque de données est accessible gratuitement sur le site Web de la Chambre des notaires du Québec. L'ensemble de la banque, disponible sur CD-ROM, constitue actuellement un inventaire analytique des archives notariales du Québec pour la période des débuts de la colonie à 1784. Plusieurs points d'accès dans la banque, noms d'individus, de lieux, mots clés, permettent d'accéder à cette masse de documents originaux, conservés dans le réseau des neuf centres des Archives nationales du Québec et indispensables pour toute recherche visant à établir le contexte social et familial des descendants de Champlain. Les Archives nationales du Québec hébergent également, sur leur propre site, le Fichier Origine, un programme de recherche sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec des débuts de la colonie à 1865. Le projet, mené par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et la Fédération française de généalogie, est le fruit d'une collaboration engagée des deux côtés de l'Atlantique. Il vise à établir la fiche d'identité de chacun des émigrants venus au Québec à partir des ressources des dépôts d'archives français et étrangers. Les Archives nationales du Québec hébergent enfin le site Web de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, un portail ouvert sur le fait français des deux côtés de l'Atlantique. La Commission possède de solides assises dans différents milieux : archives, sociétés de généalogie, musées, institutions d'enseignement et de recherche. Elle vise à faire partager et garder vivante la mémoire du fait français dans toutes ses dimensions, écrite et matérielle. Comme les archives sont l'âme du patrimoine là où elles existent, la Commission poursuit, grâce à un comité¹ mis sur pied à cette fin, la mise en réseau des services qui consacrent une partie de leurs ressources à la conservation et à la mise en valeur des traces documentaires qu'ont laissées et laissent encore les premiers Français et leurs descendants.

CONCLUSION

UNE INVITATION À FAIRE PARTIE DU RÉSEAU DES ARCHIVES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

La présence française est partout visible sur le continent nord-américain. Un nom de rue, un nom de localité, une plaque, des célébrations locales, régionales et

nationales, des mots de bienvenue en portent l’empreinte. Archivistes, collectionneurs, généalogistes et historiens ont utilisé les archives en leur possession pour trouver des explications de ces manifestations et de ces événements, et pour les replacer dans leur contexte ; parfois, pour des motifs autres. Certains ont voulu connaître davantage leur patrie d’origine et leurs ancêtres. D’autres ont cherché les causes profondes qui opposaient les communautés de langue française et celles de langue anglaise à l’époque du commerce des fourrures. Très tôt, tous se sont rendu compte des limites de leurs sources et du besoin de les compléter. Ils ont vu l’intérêt de la concertation et de la coopération et ont fait appel aux travaux déjà réalisés. Ils ont établi des contacts, voyagé, traversé l’océan. Ils ont copié, microfilmé selon les techniques du moment. Pour diffuser plus largement, ils ont traduit.

Les nouvelles technologies, l’implication des archivistes dans le traitement et la mise en valeur des documents, les recherches effectuées par les généalogistes, la pratique grandissante de l’histoire publique, une histoire rigoureuse mais dépouillée des contraintes imposées à l’histoire savante par la méthodologie et l’historiographie, les interventions plus fréquentes d’organismes privés et publics multiplient et facilitent de nos jours les célébrations du fait français. En ce qui concerne les archives, des instruments de recherche, guides, répertoires, inventaires, auparavant disponibles uniquement dans les salles de recherche, sont publiés sur le Web accompagnés d’index par noms de personnes, noms de lieux et sujets pour en faciliter l’accès. Des banques de données nominatives sont mises en ligne et deviennent accessibles au bout des doigts. Il en est de même des documents eux-mêmes dont la numérisation, avec description et indexation, facilite la consultation. Des expositions virtuelles sont montées, constituant autant de mises en contexte des documents présentés sous forme numérique. Non seulement les célébrations vont-elles en nombre grandissant, mais elles se diversifient de plus en plus et, aspect stimulant pour les archivistes, en faisant appel aux documents dont ils ont la responsabilité. C’est le cas du site Web officiel du Vieux-Montréal, dans lequel patrimoine immobilier, patrimoine mobilier, histoire et archives se conjuguent pour actualiser le passé ; ou bien encore de l’inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France, projet à l’initiative de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, mettant en valeur, sur le site Web de l’Université Laval, bâtiments, plaques, monuments et personnages pour mieux enrichir la mémoire collective. Un nombre grandissant de communautés locales sont sensibilisées à cet héritage partagé et à son apport à l’enrichissement du patrimoine culturel. Le fait français y gagne tous les jours en visibilité. Puisse la lecture du présent bilan devenir l’instrument d’une tentation, celle de vous joindre au réseau des services d’archives de l’Amérique française accessible à partir du portail de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (www.cfqlmc.org).

La Commission désire faire revivre l’aventure des Français d’outre-Atlantique en Amérique du Nord. Elle veut bénéficier de solides assises dans tous les milieux et pour ce, elle lance une invitation aux services d’archives à utiliser Internet pour publier des outils en portant une attention toute particulière à l’indexation par noms de personnes et par noms de lieux, pour diffuser des guides thématiques ayant trait à la présence française, pour mettre en ligne des bases de données et pour présenter des expositions virtuelles. Elle désire aussi une action concertée des services d’archives dans ces champs

divers. Ainsi, elle espère actualiser toujours davantage les connaissances relatives au fait français et dégager de l'ensemble celles qui doivent faire partie de la mémoire commune. La Commission franco-québécoise souhaite un réseau de services d'archives relevant avec succès le défi d'être à la fois témoin du patrimoine et de la modernité, multipliant les collaborations pour de meilleures avenues de recherche, constituant un lieu d'accueil et de rencontre, devenant une passerelle ouverte vers l'intérieur du continent et vers l'avenir, offrant toutes les conditions pour le développement de nouvelles relations avec tout ce que nous pouvons en espérer de meilleur.

Gilles Durand Archiviste responsable de l'Estrie, Centre de l'Estrie des Archives nationales du Québec (Sherbrooke).

NOTES

1. La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs <http://www.cfqlmc.org> confie le mandat de la mise en valeur des archives à un comité composé comme suit :

Monsieur Gilles Durand

Président du Comité archives
Archiviste responsable de l'Estrie
Archives nationales du Québec
Ministère de la Culture et des
Communications
225, rue Frontenac, bureau 401
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1
Tél. : (819) 820-3010
Télécopieur : (819) 820-3146
Courriel : gilles.durand@mcc.gouv.qc.ca

Madame Martine Cornède

Directrice
Le Centre des archives d'outre-mer
29, chemin du Moulin Detesta
13090 Aix-en-Provence (France)
Tél. : 4.42.93.38.51
Télécopieur : 4.42.93.38.89
Courriel : martine.cornede@culture.gouv.fr

Monsieur Guy Diné

Adjoint au secrétaire général et
Chef de la Division des archives
Université Laval
Bureau 5489
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Québec (Québec) G1K 7P4
Tél. : (418) 656-2131, poste 3928
Télécopieur : (418) 656-3826
Courriel : guy.dinel@sg.ulaval.ca

Monsieur Gérard Ernisse

Conservateur général du patrimoine
Chef de l'Inspection générale des archives
de France
Direction des archives de France
56, rue des Francs-bourgeois
75003 Paris (France)
Tél. : 1.40.27.67.01
Télécopieur : 1.40.27.66.36
Courriel : gerard.ernisse@culture.gouv.fr

Madame Mireille Jean

Directrice
Archives départementales de la Vienne
30, rue des Champs-Balais
86000 Poitiers (France)
Tél. : 5.49.03.04.05
Télécopieur : 5 49 03 04 19
Courriel : mjean@cg86.fr

Monsieur Marc Lacasse

Archiviste
Les Archives des Prêtres de Saint-Sulpice de
Montréal
116, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H2Y 1T2
Tél. : (514) 849-6561, poste 339
Télécopieur : (514) 286-9021
Courriel : Lacasse@cam.org

Monsieur Ronnie-Gilles Leblanc

Archiviste
Centre d'études acadiennes
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9
Tél. : (506) 858-4085
Télécopieur : (506) 858-4530
Courriel : leblanrg@Umoncton.CA

Monsieur Gilles Lesage
Archiviste
La Société historique de Saint-Boniface
Centre du patrimoine
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
Tél. : (204) 233-4888
Télécopieur : (204) 231-2562
Courriel : glesage@shsb.mb.ca

Monsieur Jean-Stéphen Piché
Directeur des services en ligne
Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N3
Tél. : (613) 996-0029
Télécopieur : (613) 947-1623
Courriel : jpiche@archives.ca

Madame Claire Quintal
Présidente
The American and Canadian French Cultural
Exchange Commission of
Massachusetts
44 Merlin Court
Worcester, MA 01602
Tél. : (508) 752-7494
Télécopieur : (508) 752-7494
Télécopieur : (207) 363-6698

Monsieur Jean-Pierre Wallot
Directeur
Centre de recherche en civilisation
canadienne-française
Université d'Ottawa
145, rue Jean-Jacques-Lussier
Case postale 450, Succursale A
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Tél. : (613) 562-5710
Télécopieur : (613) 562-5143
Courriel : jpwallow@uottawa.ca

Madame Carla Zecher
Director
Center for Renaissance Studies
The Newberry Library
60 W. Walton St.
Chicago, IL 60610-7324 USA
Tél. : (312) 255-3565
Télécopieur : (312) 255-3502
Courriel : zecherc@newberry.org

BIBLIOGRAPHIE

- ASTORQUIA, Madeline. 1976. *Guide des sources de l'histoire des États-Unis dans les archives françaises*. Paris, France Expansion.
- BEERS, Henry Putney. 1964. *The French & British in the Old Northwest. A Bibliographical Guide to Archive and Manuscript Sources*. Detroit, Wayne State University Press.
- BEERS, Henry Putney. 1957. *The French in North America. A Bibliographical Guide to French Archives, Reproductions, and Research Missions*. Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- BRUCHÉSI, Jean. 1954. Note signée dans les Mémoires de la Société royale du Canada republiée dans *Histoire Québec*, 9, 1 (juin 2003).
- BUISSERET, David. 1991. *Mapping the French Empire in North America*. Chicago, The Newberry Library.
- CANADA. 1858. *Relations des jésuites contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*. Québec, Augustin Côté.

- CANADA. ARCHIVES PUBLIQUES. 1982. *Guide des sources de l'histoire du Canada conservées en France*. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada.
- CANADA. ARCHIVES PUBLIQUES. 1971. *Inventaire général. Manuscrits. Vol. 1 MG1-MG10*. Ottawa.
- CARON, Ivanhoë. 1939-1940. Inventaire des documents concernant l'Église du Canada sous le Régime français. *Rapport des Archives du Québec*. Québec, Éditeur officiel.
- FRÉGAULT, Guy. 1944. *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*. Montréal, Société des Éditions Pascal.
- FRÉGAULT, Guy. 1952. *Le grand marquis. Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*. Montréal, Fides.
- HIGGINBOTHAM, Jay. 1991. *Old Mobile. Fort Louis de la Louisiane, 1702-1711*. Tusculoosa, The University of Alabama Press.
- LAFORTUNE, Hélène et Normand ROBERT. 2001. *The notaire as an agent of dynamism and culture in Québec society*. Translated by Claire Quintal. Montréal, Chambre des notaires du Québec.
- LITALIEN, Raymonde. 1986. Le Bureau de Paris des Archives publiques du Canada. *Archives* 17, 4 : 11-30.
- LITALIEN, Raymonde. 2001-2002. L'inventaire des archives françaises relatives à la Nouvelle-France : bref historique. *Archives* 33, 2 : 53-62.
- O'CALLAGHAN, Dr. E. B. 1850. *Relations des jésuites... Traduit de l'anglais avec quelques notes, corrections et additions*. Montréal, Bureau des mélanges religieux.
- QUÉBEC (PROVINCE). 1883-1885. *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, recueillis aux Archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger*. Québec, A. Côté. 4 vol.
- QUÉBEC (PROVINCE). 1889-1895. *Collection des manuscrits du maréchal de Lévis*. Montréal, C. O. Beauchemin & fils. 12 vol.
- QUÉBEC (PROVINCE). ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. 1920-1975. *Rapport des Archives du Québec*. Québec, Éditeur officiel.
- QUÉBEC (PROVINCE). ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. 1990. *Copies d'archives d'origine française*. Québec, Gouvernement du Québec.
- QUÉBEC (PROVINCE). ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC. 1996. *Publications 1920-1996*. Québec.
- SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE. 1951. *Bulletin*. Manchester, New Hampshire, Imprimerie Ballard Frères.
- UNIVERSITÉ LAVAL et UNIVERSITÉ DE TORONTO. *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.
- WEILBRENNER, Bernard. 1983. Les Archives provinciales du Québec et leurs relations avec les Archives fédérales, 1867-1920. 1^{re} partie : Les « archives provinciales » 1867-1877. *Archives* 15, 3 : 37-55.

- WEILBRENNER, Bernard. 1984. Les Archives provinciales du Québec et leurs relations avec les Archives fédérales, 1867-1920. 2^e partie : Beaucoup de projets (juillet 1877-juillet 1887). *Archives* 16, 2 : 3-26.
- WEILBRENNER, Bernard. 1986. Les Archives provinciales du Québec et leurs relations avec les Archives fédérales, 1867-1920. 3^e partie : Le vent dans les voiles, 1887-1891. *Archives* 18, 3 : 3-25.
- WEILBRENNER, Bernard. 1987. Les Archives provinciales du Québec et leurs relations avec les Archives fédérales, 1867-1920. 4^e partie : Une longue torpeur, 1892-1920. *Archives* 18, 4 : 3-40.
- WEILBRENNER, Bernard. 1989. Pierre-Georges Roy et le Bureau des archives de la Province. *Archives* 21, 1 : 3-29.